

LE RGPD DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

OBJECTIF : piloter la conformité avec le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD) au sein d'un établissement scolaire.



Compétences développées

- Comprendre les obligations liées d'un établissement scolaire avec le Règlement Général pour la Protection des Données Personnelles (RGPD) ;
- Cartographier les traitements de données de l'établissement scolaire ;
- Gérer les spécificités liées à l'établissement : mineurs, enseignants, situation médicale des enfants, logiciels métiers ;
- Informer les parents et répondre aux demandes d'exercice de droits ;
- Élaborer, mettre en œuvre et entretenir les mesures de cybersécurité de l'établissement dans le cadre de la protection des données personnelles.



Références

Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016, Guide d'hygiène informatique de l'ANSSI, Bulletin Officiel n°24 du 16 juin 2005 de l'Education Nationale.



Contenu

- Information des parents, enseignants et salariés ;
- Gestions des prestataires ;
- Analyse d'impact sur la vie privée (PIA) ;
- Expression des droits – incidents ;
- Enjeux et menaces de cybersécurité ;
- Hygiène informatique ;
- Retour d'expérience.



Formation en présentiel

DURÉE : 2 jours

LANGUE : français

LIEU : Brest

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
magistral 70 % - pratique 30 %

ÉVALUATION : quizz en fin de chaque module

PRÉREQUIS : aucun

HANDICAP : signaler lors de l'inscription

ATTESTATION : individuelle en français

PRIX : (négociés ave OPCA-LIA)
700 € par stagiaire en inter-entreprise
1 600 € par groupe en intra-entreprise

Taux de satisfaction : non calculé en 2022